

## DELIBERATION N° 2025-006

**OBJET : Budget : Compte administratif  
2024 - Approbation**

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le 31/03/2025

ID : 063-444897300-20250317-DEL2025006-DE



Le **17 mars 2025 à 17h30**, le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire du Sancy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de l'Office de Tourisme au Mont-Dore, sous la Présidence de M. Jean-François CASSIER, Président.

Date de la convocation : **18 février 2025**

Nombre de conseillers : En exercice : **20** – Présents : **11** – Pouvoirs : **2** - Votants : **13**.

**Présents** : Jean-François CASSIER, Dominique ALAMARGOT, Stéphane CREGUT, Jean-Michel FALGOUX, Bertrand GOIMARD, François GORY, Sébastien GOUTTEBEL, Jocelyne MANSANA, Amélie PANCRACIO, Patrick SEBY, Pierre SIMON.

**Excusés** : Joffrey CHALAPHY, Alphonse BELLONTE (pouvoir Amélie PANCRACIO), François CONSTANTIN, Sébastien DUBOURG, Lionel GAY, Marylise GOIGOUX, Jacques PERRON, Marine - Alice POIZOT, Henri VALETTE (pouvoir Jocelyne MANSANA).

**Secrétaire de séance** : Luc STELLY, Directeur.

\*\*\*\*\*

M. Le Président Jean-François CASSIER présente le compte administratif 2024 dressé par le Directeur Luc STELLY, ordonnateur de la régie.

Le Conseil d'Administration donne acte de la présentation faite du compte administratif 2024 qui peut se résumer ainsi :

	Exploitation	Investissement
Dépenses 2024	4 117 967.00 €	382 131.99 €
Recettes 2024	4 053 974.36 €	42 721.10 €
Résultat 2024	- 63 992.64 €	- 339 410.89 €
Report n-1	919 013.84 €	48 642.76 €
Résultat de clôture 2024	855 021.20 €	- 290 768.13 €
Restes à réaliser (en dépenses)	0 €	20 029.61 €
Résultat cumulé	855 021.20 €	- 310 797.74 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- **CONSTATE**, pour la comptabilité principale, les identités des valeurs conformes avec les indications du compte de gestion, relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-dessus

**Pour : 13 voix / Abstention : 0 voix / Contre : 0 voix**

Fait et délibéré, les jour, mois et an sus dit,  
Le Président, Jean-François CASSIER



Le Secrétaire de séance, Luc STELLY

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU SANCY – 4 bd Mirabeau– 63240 LE MONT-DORE

Tél : +33 (0)4 73 65 37 85 – E.mail : ot.sancy@sancy.com – Siret 44489730000034

Date de mise en ligne sur le site Internet pro.sancy.com : le 01/04/2025

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont- Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication